

## PROGRAMME VAE – 15 h

### Public concerné :

Personne ayant au moins un an d'expérience professionnelle en lien avec les compétences du diplôme d'état visé.

### Prérequis :

Avoir obtenu la recevabilité du livret 1.

(Voir en annexe les principales étapes de la démarche VAE).

### Objectifs :

- Analyser la pratique professionnelle et identifier les compétences professionnelles en lien avec le référentiel d'activités et de compétences du diplôme d'état visé
- Repérer les situations les plus pertinentes à décrire
- Savoir identifier les attendus du métier et le rôle professionnel
- Préparer l'entretien oral avec le jury

### Durée de l'action :

15h

### Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

### Encadrement :

Un accompagnement individualisé est mis en place afin de sécuriser l'élaboration écrite du livret 2.

### Moyens pédagogiques :

Le suivi individualisé pourra se réaliser à distance si la personne est suffisamment à l'aise avec l'outil informatique et/ou en face à face.

### Méthode pédagogique :

Le dispositif s'organise autour :

- D'un suivi individualisé et personnalisé qui a pour but de guider et de soutenir le processus d'élaboration
- D'une veille documentaire si nécessaire
- De mise en situation d'examen

### Contenu :

Soutien au processus de formalisation écrite : analyse de la pratique professionnelle, identification des compétences professionnelles en lien avec le référentiel d'activités et de compétences et repérage des situations les plus pertinentes à décrire

**Sanction :**

Tout ou partie du Diplôme d'Etat.

A l'issue de l'accompagnement, le candidat présente son dossier devant un jury VAE qui peut soit attribuer la certification visée dans sa totalité, soit décider d'une validation partielle.

La partie de la certification obtenue est acquise définitivement.

**Coût :** 900 euros net de taxe (activité de formation sous régime fiscal spécifique non assujetti à la TVA) soit 60€/heure.